



EXTRA¹⁰ WARRANTY PROGRAM



CONTINUEZ À CONDUIRE, *nous vous courrons*

Votre Maserati a été construite pour offrir des performances de haut niveau : que vous fassiez vos courses quotidiennes ou que vous partiez à l'aventure, vous n'aurez jamais à faire de compromis sur les sensations que vous procure votre voiture.

Pour que vous puissiez toujours profiter de votre expérience Maserati sans interruption, nous avons créé le programme Extra¹⁰ Warranty, qui vous permet de prolonger la garantie des composants de la chaîne cinématique de votre voiture jusqu'à sa 10^e année, kilométrage illimité.

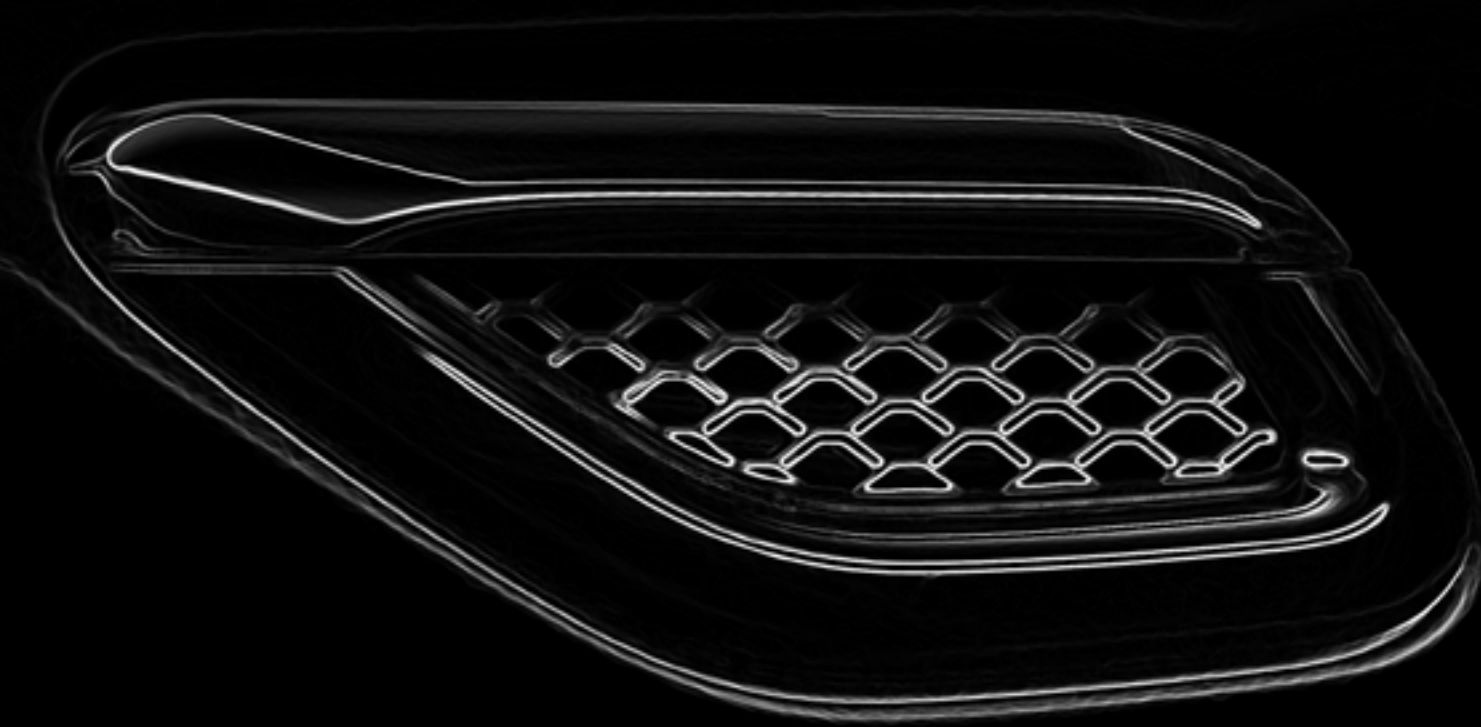
De plus, vous pouvez toujours compter sur nos concessionnaires officiels Maserati, avec des techniciens Maserati hautement qualifiés et, pour une tranquillité d'esprit supplémentaire, ce programme inclut également les services Maserati Mobility.*

*Les services de mobilité complémentaires sont soumis à des restrictions régionales.

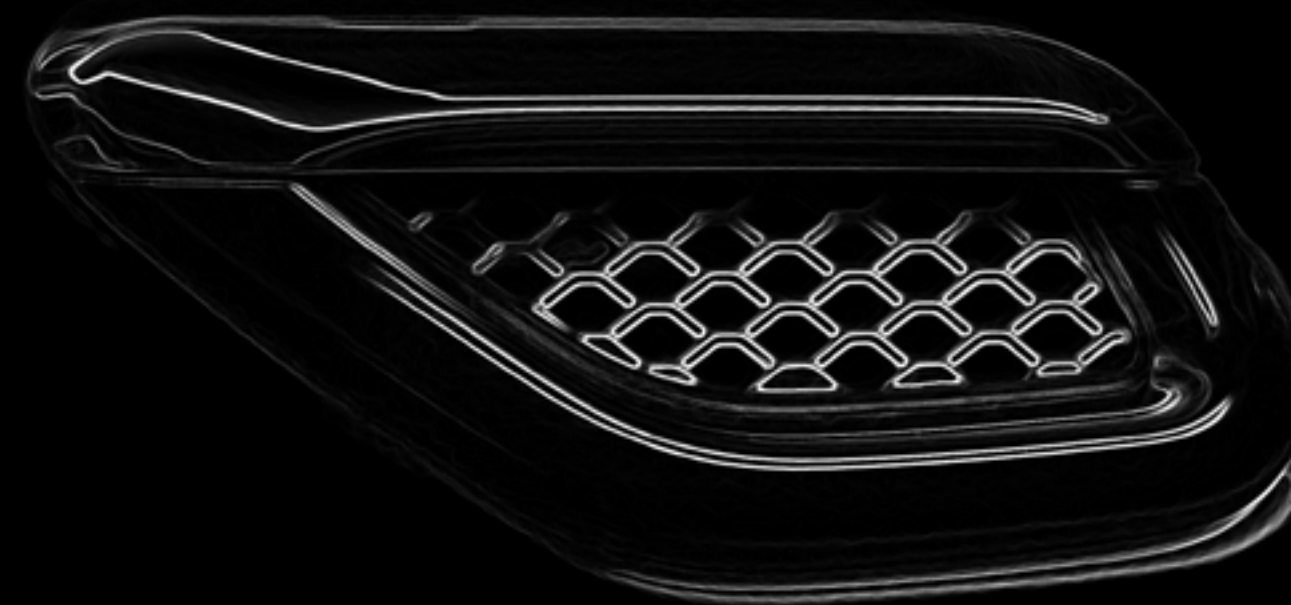


LES *Essentiels*

GARANTIE
CONTRACTUELLE



EXTENDED WARRANTY
4^e et 5^e année



EXTRA¹⁰ WARRANTY
jusqu'à la 10^e année



- PÉRIODE D'EXTENSION DE LA GARANTIE : jusqu'à la 10^e année.
 - MODÈLES : tous les modèles (versions BEV exclues).
- COUVERTURE : composants de la chaîne cinématique (moteur, boîte de vitesses, transmission).
- ÉLIGIBILITÉ : véhicules couverts par les précédents programmes Extended Warranty , ainsi que les véhicules sans activation des programmes Extended Warranty.
 - TYPE DE CONTRAT : 1 an (renouvelable jusqu'à la 10^e année).
 - KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ AU MOMENT ET APRÈS L'ACTIVATION.
- ASSISTANCE ROUTIÈRE ET VOITURE DE COURTOISIE INCLUSES.
 - TRANSFÉRABLE en cas de changement de propriétaire.



EXIGENCES

Pour profiter de tout ce que la Extra¹⁰ Warranty a à offrir, il est nécessaire de satisfaire à certaines exigences :

- Nous recommandons que toutes les opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, au même titre que les révisions obligatoires et/ou les campagnes de rappel prévues par Maserati soient réalisées dans des centres techniques Maserati agréés.
- Les systèmes du véhicule ne doivent pas avoir subi d'accidents majeurs ou avoir été trafiqués.
- Le véhicule ne doit pas avoir été utilisé pour prendre part à des courses automobiles.
- Le véhicule ne doit pas être volé.

Les exclusions suivantes s'appliquent également à l'Extra¹⁰ Warranty :

- Entretien de routine et coût des consommables ou des matériaux soumis à une usure normale.
- Modifications ou détérioration de la peinture, des chromes ou des garnitures, dues à une usure normale ou à une utilisation inappropriée.
- Défauts n'étant pas dus aux matériaux ou à la fabrication mais à une utilisation inappropriée, à des accidents ou à une utilisation lors de courses automobiles.

Des contrôles spécifiques peuvent être nécessaires et effectués par le réseau agréé Maserati Network pour la confirmation de la validité du programme. Veuillez vous adresser à votre concessionnaire Maserati agréé pour de plus amples détails et des informations supplémentaires sur l'activation, la couverture et les restrictions.



